

province du Manitoba depuis 1885, et pas un seul exercice de camp n'a encore eu lieu. Nous avons le 91e et le 95e, et par manque d'exercices ils se désorganisent. Maintenant, si on peut trouver un moyen pour assurer l'existence de ces associations dans les districts ruraux, je crois qu'elles seraient davantageuses, et si les circonstances exigeaient de nouveau—et nous espérons tous que ces circonstances ne se présenteront pas—que ces troupes fussent appelées en service actif, les soldats seraient d'habiles tireurs et seraient en état de rendre en campagne des services efficaces.

M. TYRWHITT : Suivant moi, le meilleur moyen d'aider les associations de tir serait de les incorporer dans la milice, et de permettre à ces associations, qui désireraient jouir des privilèges qui sont accordés à la milice, de faire partie de cette dernière. Relativement aux observations faites par quelques députés, au sujet des moyens à prendre pour protéger contre l'humidité les volontaires qui assistent au camp, je dirai, d'après l'expérience que j'en ai, qu'un plancher tel qu'il en existait il y a déjà plusieurs années, serait le moyen le plus propre à cette fin. Il pourrait être mis sous abri et servirait durant plusieurs années, et non seulement il protégerait les volontaires contre l'humidité, mais il leur serait utile dans les temps secs. L'honorable ministre, avec les meilleures intentions du monde, je n'en doute pas, a recommandé la paille pour garantir les volontaires, de l'humidité. Suivant moi, on ne pourrait pas faire un plus mauvais choix, car la paille devrait être changée tous les jours, tandis que le plancher ne serait pas dérangé et durerait longtemps. Je ne suis pas non plus de l'avis de l'honorable député de Muskoka (M. O'Brien) qui dit que l'allocation faite aux officiers des compagnies devrait être diminuée. Je prétends que ces officiers ont besoin de tout ce qu'ils reçoivent, et j'aimerais mieux que l'allocation fût augmentée plutôt que diminuée. Il faudrait aussi diminuer l'allocation que les officiers commandants reçoivent, pour la raison qu'on leur accorde une allocation pour chaque compagnie. Je crois que cette règle serait bonne à appliquer aux grades élevés. Nous savons que les capitaines ont beaucoup à faire, et outre l'exercice qu'ils font faire à leurs hommes, nous savons qu'ils dépensent leur argent de plusieurs manières, et cette faible allocation qu'ils reçoivent, sert, de diverses manières, à fournir des uniformes convenables aux membres de leurs compagnies. J'approuve entièrement ce que plusieurs députés ont dit au sujet de la nécessité d'exercer les bataillons plus souvent qu'ils ne le sont aujourd'hui. Il est difficile de former nos volontaires, s'ils ne se réunissent que tous les deux ou trois ans, et j'espère que des moyens seront adoptés pour que nos bataillons ruraux campent plus souvent à l'avenir que par le passé.

Pièces d'artillerie, modèle amélioré... \$2,000

M. CASEY : Quel nombre de canons l'honorable ministre peut-il se procurer chaque année, avec cette somme ?

Sir ADOLPHE CARON : Nous achetons deux canons tous les ans. Parfois, nous ne pouvons en avoir qu'un seul ; cela dépend du genre de canons que nous désirons.

M. CASEY : Sont-ce des canons neufs ?

Sir ADOLPHE CARON : Oui.

M. CASEY : La transformation des canons se continue-t-elle ?

Sir ADOLPHE CARON : Non ; nous l'avons discontinuée.

M. JONES (Halifax) : Quelle dimension ?

Sir ADOLPHE CARON : Ce sont des canons rayés de 254 livres—se chargeant par la culasse.

M. JONES (Halifax) : Où sont-ils placés ?

Sir ADOLPHE CARON : Ils ne sont pas encore reçus. Ces canons sont destinés aux fortifications, et tous les ans, nous appliquons une certaine somme à l'achat de ces canons.

Propriétés militaires, etc..... \$97,000

M. KENNY : J'attire l'attention du ministre sur le fait que, l'année dernière, j'ai exprimé l'espoir qu'il ferait faire certaines réparations à la salle d'exercices, à Halifax. Je vois par un journal de date récente, qu'elle est dans un très mauvais état. Je ne connais pas les renseignements que le ministre a reçus de la part de ses officiers, mais les journaux annoncent publiquement que le plancher est pourri. J'espère que le ministre verra à ce que cette salle d'exercices soit réparée, et à ce que les armes puissent être convenablement gardées, car je sais que les officiers se plaignent de la difficulté qu'ils éprouvent à tenir les armes dans un bon état.

Sir ADOLPHE CARON : Les renseignements de l'honorable député sont exacts. La salle d'exercices est dans un très mauvais état et le ministre a l'intention de dépenser l'argent nécessaire pour les mettre dans un état convenable, mais de dépenser le moins possible, parce que je crois qu'avant longtemps, il sera nécessaire, soit d'agrandir la salle actuelle ou d'en construire une nouvelle.

M. LANDERKIN : Je remarque dans le rapport de l'auditeur général, qu'une ou deux salles d'exercices ont été vendues, l'une à Clinton et l'autre à Mono Mills. Pourquoi ont-elles été vendues—les compagnies ont-elles été licenciées ?

Sir ADOLPHE CARON : Il y a toujours eu des ventes de salles d'exercices. Quelquefois, les quartiers généraux d'une compagnie sont transportés d'un endroit à un autre. Généralement l'emplacement est fourni par la municipalité, et le gouvernement y fait construire une salle d'exercice. Quand la salle est vendue, le produit de la vente est divisé entre la municipalité et le gouvernement, en proportion de ce que chacun a fourni. Je ne puis pas dire exactement pour quelles raisons ces deux salles ont été vendues ; mais des rapports sont envoyés au ministre par les officiers de la compagnie, donnant les raisons pour lesquelles la salle devrait être vendue, et si ces raisons sont suffisantes, un arrêté du conseil est adopté et la vente est ordonnée.

M. LANDERKIN : Avez-vous aujourd'hui une compagnie de volontaires à Clinton ?

Sir ADOLPHE CARON : Je ne pourrais pas le dire dans le moment, mais je pourrai fournir le renseignement à la prochaine séance du comité.

M. LANDERKIN : Si ces salles d'exercices ont été fermées, ce n'est certainement pas dû au traitement que les soldats ont reçu de la part du ministre. Nous avons eu aujourd'hui une petite discussion sur la manière dont un soldat avait été traité. Est-